



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bertrand Delanoë s'inquiète de l'avenir de la Politique de la Ville

Bertrand Delanoë a inauguré mercredi 20 janvier deux groupes scolaires (deux écoles élémentaires et une maternelle), un gymnase et un centre sportif au sein de la résidence Michelet (19^{ème}).

Avec ses 1800 logements construits en 1969 et propriétés de Paris Habitat, la Résidence Edmond Michelet constitue l'un des plus importants ensembles de logements sociaux parisiens et abrite plus de 4500 habitants. Comme la plupart des quartiers inscrits en Politique de la Ville, ce secteur est caractérisé entre autres, par un pourcentage plus important de chômage (20%) et de foyers à bas revenus (26%) que dans le reste de Paris.

Avec cette inauguration, la Ville de Paris mesure le chemin parcouru depuis 2002 : en 8 ans le quartier s'est véritablement métamorphosé. Mais l'urbain ne suffit pas : il doit s'appuyer sur des politiques sociales renforcées pour une amélioration significative du quotidien des habitants confrontés à des problèmes d'emploi, d'éducation, de sécurité, d'isolement, etc.

C'est le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) signé avec l'Etat en mars 2007, en vigueur jusqu'en décembre 2010, qui a permis que soient menées dans les quatorze quartiers les plus en difficulté de la capitale, des actions dans les secteurs du développement économique et de l'emploi, de la santé, du renforcement du lien social, de la réussite scolaire, de l'accès à la culture.

Tous secteurs confondus, la Ville de Paris a mobilisé, en 2009, un budget de 285 millions d'euros en faveur de ces quartiers.

C'est pourquoi, le maire de Paris fait part de ses vives inquiétudes face à l'incertitude qui pèse au plan national sur l'avenir des Contrats Urbains de Cohésion Sociale au-delà de 2010. L'Etat continuera-t-il de s'engager dans un contrat ? Avec quelles communes ? Sur quels territoires ? Avec quels budgets ?

L'objectif de restriction affiché par l'Etat inquiète la Ville de Paris : on ne peut interrompre les projets en cours dans ces quartiers qui sont sévèrement frappés par la crise économique, comme en témoigne de façon très alarmante le rapport de l'Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles (ONZUS) et il faut poursuivre un objectif qui est aussi simple qu'ambitieux : anticiper et prévenir l'aggravation des inégalités territoriales dans Paris où la situation des jeunes nous donne des motifs d'inquiétudes.

Les dernières réalisations de la Politique de la Ville à Paris :

400 associations soutenues chaque année, plus de 120 emplois d'adulte relais, 1 lieu d'accueil innovant pour les jeunes, 3 nouveaux centres sociaux en émergence, 1 centre de lutte contre l'illettrisme, 4 ateliers santé ville, 5000 jeunes pris en charge en réussite éducative, la mise en place d'une charte de coopération culturelle pour des sorties culturelles (2500 participants) et des projections de films (2000 jeunes invités), le développement de la gestion urbaine de proximité, la mise en place d'instruments innovants en matière de participation des habitants (ateliers urbains, plate-forme 3D St Blaise), la signature d'une convention avec les bailleurs sociaux, 2 nouveaux espaces publics numériques, une école de la deuxième chance disposant bientôt d'un second site, des parcours linguistiques vers l'emploi pour les femmes (350 bénéficiaires), 3 nouvelles régies de quartier, la création de Systèmes Productifs Locaux (SPL) dans le domaine des musiques du monde et des métiers du livre, des programmes de redynamisation commerciale...

Contact presse

Nathalie Royer et Krystel Lessard : 01 42 76 49 61 / service.presse@paris.fr